

# Délibération n° 2018-04-06

Extrait du registre des délibérations  
 du conseil communautaire du 20 septembre 2018

**Objet**

Recours à la  
 délégation de service  
 public pour  
 l'exploitation du  
 service de  
 distribution de  
 carburants du Vernet-  
 la-Varenne

**Rapporteur**

CHASSANY Georges

**Date de convocation**

13 septembre 2018

**Date d'affichage du  
 compte rendu**

28 septembre 2018

**Nombre de  
 conseillers**

En exercice : 126

Présents : 87

Votants : 101

Pour : 101

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 20 septembre à 20h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
	BACQUET Jean-Paul	
		BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge		BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
	BESSEYRE Fabien	BESSON Jean-Louis
	BONNAFOUX Daniel	BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrick
BRUN Pascale		CHABAUD Christian
CHALLET Vincent	CHANAL Jean-Paul	
CHANY Georgette	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
CHAZALON Robert		CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre		CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
		CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude	DALMAS André	
		DESVIGNES Jean
DRUELLE Jean-Claude		DUBOST Philippe
DYNDAS Eric	EMIREN Bernard	ESPEIL Michel
FANJUL José	FONTANIVE Pierrette	
GARNAVAULT Philippe	GAUDRIAULT Damien	
GELLY Guy		GOUEZEC Jean-François
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
JOLIVET Sylvie	KAROUTZOS Christian	LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria
		LIVET Bertrand
	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean	MONTABRUT Paulette	
NICOLLET Michel	OLIVIER Christian	PAGESSE Pierre
PAILLONCY Brigitte	PELISSIER Patrick	
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	PETELIH Sandra
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	PRADIER Laurent
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal	ROUX Bernard	SAUTEREAU Catherine
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard
THEVENET Emilie	TINET Georges	TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIÈRE Bernard	

Absents ayant donné pouvoir (14) : BARRAUD Bertrand à KAROUTZOS Christian, BASTIEN Gérard à HERBST Nadine, BERTHELOT Pascal à RODDIER Gilles, BLANJARD Michel à NICOLLET Michel, BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine, COSTON Marie à BRONNER Ulrich, DENAIVES Catherine à BACQUET Jean-Paul, DESGEORGES André à MARTINANT Pierre, DUBESSY Florence à VARISCHETTI Martine, GAUTHIER Isabelle à JAMON Marc, GREGORIS Cécile à DESVIGNES Jean, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRE Annick, PELOU Michel à MAHOUDEAUX Gaëlle, SALVINI Luc à ALETON Danielle.

Absents représentés (7) : CONTOUX Michel, CREGUT François, ESBELIN Nicole, FRAISSE Jean-Luc, LETELLIER Josiane, NUÑEZ Aurélia, ROCHETTE Christophe.

Absents (25) : ASTIER Raymond, BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BERNARD Jean-Paul, CHANIMBAUD Lionel, CHEYNOUX Gérard, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, FRADIN Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, LE GAL Claude, LEGENDRE Denis, LENEGRE Jean-Louis, LEROY Véronique, MAERTEN Christian, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-1 et L. 1411-4 ;

**VU** l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;

**VU** le décret n° 2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatif aux contrats de concession ;

**VU** le rapport annexé à la présente délibération présentant les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur exploitant du service de distribution de carburants du Vernet-la-Varenne et transmis aux membres de l'assemblée le 14 septembre 2018 ;

**VU** l'avis du comité technique recueilli le 06 septembre 2018 ;

**VU** l'avis de la commission consultative des services publics locaux recueilli le 06 septembre 2018 joint en annexe ;

**CONSIDÉRANT** que la communauté de communes du Pays de Sauxillanges avait réalisé une station de vente de carburant au Vernet-la-Varenne dont elle a confié l'exploitation à la Société Méc@box au travers d'une convention de délégation de service public de vente de carburants en date du 28 mars 2013 ;

**CONSIDÉRANT** que l'échéance de cette convention est fixée au 1<sup>er</sup> décembre 2018 ;

**CONSIDÉRANT** que la communauté d'agglomération API s'est substituée à la communauté de communes du Pays de Sauxillanges, et que la convention de délégation de service public a été transférée de plein droit à API ;

**CONSIDÉRANT** que la communauté d'agglomération API a commandé un audit de fin de contrat et de la comparaison des modes de gestion ;

**CONSIDÉRANT** qu'afin de disposer du temps nécessaire au déroulement d'une procédure de remise en concurrence, elle a souhaité prolonger la convention initiale de 7 mois ;

**CONSIDÉRANT** que la convention de délégation de service public arrivera donc à expiration le 30 juin 2019 et qu'il importe donc dès à présent d'organiser la gestion de ce service au-delà de cette date ;

**CONSIDÉRANT** que, conformément au code général des collectivités territoriales, les collectivités ont, pour l'exploitation de leurs services publics à caractère industriel et commercial, le choix entre la gestion directe et la gestion déléguée ;

**CONSIDÉRANT** que, conformément à l'article L. 1411-4 de ce même code, la décision de recourir à la gestion déléguée fait l'objet d'une décision expresse au vu d'un rapport présentant le document contenant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire ;

**CONSIDÉRANT** que, dans le contexte particulier du service de distribution de carburants de Vernet-la-Varenne, ainsi que cela est argumenté dans ledit rapport, la gestion en délégation apparaît comme le mode gestion le mieux adapté ;

**Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :**

- d'approuver le principe de l'exploitation du service de distribution de carburants du Vernet-la-Varenne dans le cadre d'une délégation de service public ;
- d'approuver les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, telles qu'elles sont décrites dans le rapport ci-annexé ;
- de donner mandat au Président pour entreprendre toutes les démarches nécessaires au bon déroulement de la procédure de mise en concurrence.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 05/10/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 05/10/2018